



Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche

Ministère de la Culture et de la
Communication

24 MAR. 2009

Madame Claudie HAIGNERE
Ancien Ministre

CC/13043

Madame la Ministre,

Le Président de la République l'a annoncé le 12 décembre 2007 : le regroupement du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie permettra de doter notre pays d'un grand opérateur dans le domaine de la culture scientifique et technique.

Au moment où nous devons relever le défi de l'attractivité des métiers scientifiques et techniques, où le dialogue entre la science et la société est essentiel pour répondre aux interrogations d'aujourd'hui et de demain, cet opérateur, qui sera présent sur les deux sites actuels, a vocation à devenir une référence, tant en France qu'à l'étranger.

Depuis maintenant près de 15 mois, le Palais de la découverte et la Cité des sciences et de l'industrie ont travaillé aux modalités de ce regroupement, dans ses aspects scientifiques et organisationnels. En parallèle, nos services ont préparé, en liaison avec les deux établissements, un projet de décret statutaire qui sera transmis à leurs instances consultatives après que vous nous aurez fait connaître votre avis.

Il est ainsi acquis que le nouvel établissement public sera pleinement opérationnel le 1^{er} janvier 2010.

Pour préparer cette échéance, nous avons décidé de vous confier une mission de préfiguration de ce nouvel ensemble. Vos compétences et votre expérience, l'intérêt que vous avez toujours montré pour la diffusion de la science auprès du plus grand nombre, votre très bonne connaissance du Palais de la découverte comme de la Cité des sciences et de l'industrie, dont vous êtes déjà membre du conseil d'administration, vous désignent pour piloter la mise en œuvre de cette réforme.

Les travaux préparatoires menés par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et par le ministère de la Culture et de la Communication ont conduit à l'établissement d'un document de cadrage stratégique relatif aux missions et aux enjeux du nouvel établissement, que vous trouverez en annexe à la présente lettre.

Il vous appartiendra de décliner concrètement ce projet et, le cas échéant, de nous proposer les inflexions que vous jugerez nécessaires. Ce travail, auquel vous associerez naturellement les personnels des deux établissements actuels ainsi que les personnalités françaises et étrangères de votre choix, s'appuiera sur les atouts et les identités respectifs du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie, afin de forger une ambition nouvelle commune.

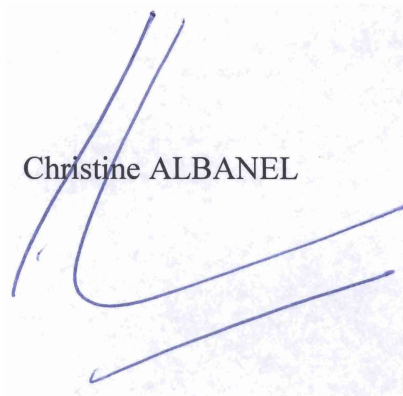
Vous serez également associée aux réflexions en cours sur la redistribution des espaces entre les différents occupants du Grand Palais afin de répondre au mieux à leurs fonctions et leurs besoins.

Il va de soi que nos deux ministères vous apporteront l'appui nécessaire au bon déroulement de votre mission.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre meilleure considération.



Valérie PECRESSE



Christine ALBANEL